

**Armelle DUVAL-ORMEZZANO - Vincent RICHAUD
Amandine FOURNIER – Delphine ROUX**

Notaires

Successeurs de Maîtres Pierre CONSTANTIN, Pierre ROYOL et Alain MEYMARIAN

2 avenue Beauséjour (angle quai Riondet) 38200 VIENNE – Adresse postale : BP 386 - 38217 VIENNE CEDEX

Tél : 04 74 53 77 00 – Fax : 04 74 31 97 25

Courriel : office38099.vienne@notaires.fr

1°. Pièces concernant l'état civil :

a) Concernant le défunt :

- acte de décès

- si le défunt n'est pas de nationalité française : carte de résident

- si le défunt a été naturalisé français : copie du décret de naturalisation

*** Si le défunt était célibataire :**

– sans enfants ou descendants d'eux.

- copie du livret de famille des parents du défunt

- avec des enfants ou descendants d'eux

- copie du livret de famille avec mention des enfants

*** Si le défunt était marié :**

- copie du livret de famille avec mention des enfants (préciser la profession et l'adresse du conjoint)

- contrat de mariage (s'il avait contracté un tel contrat avant le mariage) ou me préciser que l'union n'a pas été précédée d'un contrat de mariage.

- déclaration de changement de régime matrimonial et copie du jugement d'homologation (si le défunt avait changé de régime matrimonial au cours de son mariage)

*** Si le défunt était veuf (d'une précédente union qu'il y ait eu ou non remariage par la suite)**

- copie du livret de famille concernant cette union avec mention des enfants

- copie de l'acte de notoriété et/ou copie de l'attestation notariée (actes dressés par un notaire suite au décès du premier conjoint)

*** Si le défunt était séparé de corps ou divorcé (d'une précédente union qu'il y ait eu ou non remariage par la suite)**

- copie du livret de famille concernant cette union avec mention des enfants

- jugement (s) de divorce ou de séparation de corps du défunt et copie de l'acte contenant le partage de communauté, préalable ou consécutif au jugement de divorce ou de séparation de corps

*** Si le défunt était PACSE et s'il a laissé un testament en faveur de son partenaire**

:

- copie du pacte civil de solidarité conclu (acte notarié ou sous seings privés) revêtu de la mention d'enregistrement par le Greffe du Tribunal d'Instance.

- copie de « l'attestation d'engagement dans les liens du PACS » délivrée par le Greffe du Tribunal d'Instance.

*** Si le défunt avait laissé des dispositions de dernières volontés**

- testament (s) du défunt et/ou acte de donation entre époux



me préciser au moins la date de la donation entre époux et les coordonnées exactes du notaire qui a reçu l'acte.

b) Concernant les héritiers :

- Préciser pour chacun sur une page volante leur nom, prénoms, profession, adresse, date et lieu de naissance, situation de famille (célibataire – veuf - divorcé, séparé ou marié dans ce cas préciser les nom et prénoms du conjoint – date et lieu de mariage) et coordonnées téléphoniques.
- copie du livret de famille de chacun avec mention de leurs enfants.
- s'ils ne sont pas de nationalité française leur demander de fournir leur carte de résident ou s'ils sont naturalisés copie du décret de naturalisation.
- si l'un des héritiers est incapable majeur : copie du jugement de mise sous tutelle ou curatelle.
- si l'un des enfants a été adopté : copie de son jugement d'adoption
- si l'un des enfants du défunt est prédécédé, me fournir si possible, une copie de l'acte de notoriété ou de l'attestation notariée dressée suite à son décès par un notaire.

2°. Pièces concernant l'actif successoral

- **coordonnées des différents établissements bancaires et financiers** dont le défunt et son conjoint étaient clients (relevés de comptes bancaires, comptes titres - chèquiers, livrets de caisse d'épargne...) – m'indiquer s'il y avait un coffre et qui détient la clé.
- **nom et adresse des compagnies d'assurances** où le défunt et son conjoint étaient susceptibles d'avoir souscrit un contrat d'assurance vie (date de souscription- n° de police-copie des contrats)
- contrat d'assurance contre le vol pour les bijoux, objets d'art ou de collection (le cas échéant)
- bulletins de pensions et retraites (ou coordonnées de l'employeur si le défunt était encore en activité)
- coordonnées de la Mutuelle Complémentaire Maladie du défunt (pour demander le versement éventuel d'une indemnité d'obsèques) et n° de sécurité sociale.
- statuts à jour, actes de cession de parts des sociétés non cotées dont le défunt était associé ou actionnaire (coordonnées du comptable qui est chargé de dresser les bilans et comptes de résultat)
- le cas échéant, titres relatifs à la propriété du fonds de commerce ou artisanal, (n° d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers – précisez le lieu – coordonnées du comptable qui dresse les bilans et comptes de résultats)
- certificats d'immatriculation des différents véhicules

Pour les immeubles (maisons, appartements, locaux commerciaux, terrains agricoles...)

dont le défunt et son conjoint étaient propriétaires (propres au défunt/communs aux deux époux/
indivis entre les époux ou entre le défunt et d'autres personnes) **ou qu'ils occupaient ou louaient**

- titres de propriété des immeubles acquis par les deux époux, par le défunt seul, ou que ce dernier a reçu par donation ou succession

A défaut, vous voudrez bien me préciser l'adresse de situation des immeubles (département, commune, rue ou lieudit)

et me remettre les documents suivants :

- contrat(s) de bail (si certains immeubles dont le défunt ou les époux sont propriétaires, sont loués/ou si eux-mêmes louent des immeubles ne leur appartenant pas) – me préciser le montant actuel des loyers perçus ou dus (précisez annuel ou mensuel).

- avis d'imposition aux taxes foncières

- avis d'imposition à la taxe d'habitation.

Et m'indiquer les coordonnées du syndic de copropriété (si appartement ou locaux dans un immeuble en copropriété) et éventuellement les coordonnées du régisseur (en cas de location)

Merci de m'indiquer si des biens propres au défunt ou au conjoint survivant ont été vendus au cours de la communauté (si possible joindre copie des actes de vente)

3°. Pièces concernant le passif successoral :

- différentes factures au nom du défunt non acquittées au jour du décès (eau, gaz, électricité, charges de copropriété...)

- prêts bancaires souscrits par le défunt et son conjoint (me préciser si certains sont garantis par une assurance vie) - les contrats de cautionnement

- jugements ayant condamné le défunt au paiement de dommages et intérêts

- différents avis d'imposition établis au nom du défunt (taux foncière, taxe d'habitation, impôt sur le revenu, ISF, CSG, CRDS...)

- les différents jugements de divorce

- facture des frais funéraires

- factures relatives aux frais de dernière maladie (frais d'hôpital, de maison de retraite, pharmaceutiques et autres...)

Me préciser si le défunt était bénéficiaire de l'aide sociale ou du fonds national de solidarité.

4°. Autres pièces

- copie des actes de donations (immeubles ou meubles)/donations-partages/déclarations de dons manuels faites par le défunt ou par les deux époux.

J'attire votre attention sur les obligations fiscales qui vous incombent suite au décès et qui sont exposées dans cette note.

Afin de me permettre de demander les premières pièces de ce dossier de succession (notamment interrogation au Fichier de Dispositions de Dernières Volontés – état hypothécaire..), merci de m'adresser un chèque à l'ordre de l'Etude de 200 EUR.